

SCHÉMA DE PROMOTION

des achats publics socialement et
écologiquement responsables



**GUSTAVE /
ROUSSY -**
PARIS CANCER CAMPUS



Sylvain Ducroz

Directeur général adjoint
Gustave Roussy

Gustave Roussy s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche ambitieuse de responsabilité sociétale et environnementale, structurée notamment autour des travaux conduits dans le cadre des copil Green et du pilotage RSE de l'établissement. Dans ce contexte, et conformément aux obligations réglementaires applicables aux acheteurs publics dont le volume d'achats dépasse 50 millions d'euros annuels, l'établissement adopte son Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) pour la période 2026–2029.

Avec près de 300 millions d'euros d'achats annuels, 500 marchés actifs et un réseau d'environ 750 fournisseurs, la fonction achats constitue un levier stratégique majeur pour :

- Renforcer la performance économique et la résilience de nos approvisionnements
- Soutenir le tissu économique, notamment les PME et entreprises locales
- Favoriser l'insertion sociale et l'égalité professionnelle
- Réduire l'empreinte environnementale de nos activités
- Contribuer à la trajectoire de transition écologique du secteur hospitalier

Le SPASER 2026–2029 fixe des objectifs clairs, mesurables et progressifs, articulés autour de trois axes structurants :

1. Un achat économiquement responsable
2. Un achat socialement responsable
3. Un achat écologiquement responsable

Ce document ne constitue pas une contrainte supplémentaire, mais un cadre structurant destiné à accompagner les acheteurs et les prescripteurs dans l'intégration progressive de critères responsables dans les marchés publics. Son pilotage sera assuré par la direction des Achats, en coordination étroite avec le référent RSE et les instances COPIL GREEN. Un suivi annuel des indicateurs permettra d'évaluer les avancées et d'ajuster, si nécessaire, la trajectoire définie. La réussite de ce schéma repose sur l'implication collective de l'ensemble des directions et acteurs concernés. Les achats responsables sont un levier transversal de transformation et participent pleinement à la mission d'excellence et d'innovation portée par Gustave Roussy. Je remercie par avance l'ensemble des équipes mobilisées pour leur engagement dans cette démarche stratégique au service d'un établissement toujours plus performant et durable.

Date de publication : Mai 2026



INTRODUCTION

En tant que premier centre français et européen de lutte contre le cancer, Gustave Roussy porte une responsabilité majeure dans la transformation durable du système de santé. Nos achats représentent un levier stratégique essentiel : ils structurent notre performance économique, influencent notre impact environnemental et participent à notre engagement sociétal. À travers ce SPASER 2026-2029, Gustave Roussy affirme sa volonté de faire de la commande publique un moteur de transition écologique, d'innovation responsable et d'inclusion sociale. Ce document fixe une trajectoire structurée permettant d'intégrer des considérations économiques, sociales et environnementales dans l'ensemble des marchés de l'établissement.

OBJECTIF DU SPASER



LES AXES STRATÉGIQUES DU SPASER

Afin de contribuer à la stratégie de responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement, Gustave Roussy s'engage à intégrer progressivement des considérations économiques, sociales et environnementales dans ses pratiques d'achat. Le SPASER 2026-2029 s'articule autour de trois axes stratégiques qui structurent l'ensemble des actions mises en œuvre par la direction des Achats et les directions prescriptrices. Ces axes traduisent la volonté de l'établissement de mobiliser la commande publique comme un levier de performance globale, conciliant efficacité économique, responsabilité sociale et transition écologique.

Les trois axes structurent la stratégie d'achats responsables de Gustave Roussy pour la période 2026-2029.

AXE 1

**ACHAT
ÉCONOMIQUEMENT
RESPONSABLE**

Objectif 1
Partenariats fournisseurs
durables

Objectif 2
Innovation et
optimisation des coûts

AXE 2

**ACHAT
SOCIALEMENT
RESPONSABLE**

Objectif 3
Insertion sociale
et emploi

Objectif 4
Respect des droits
humains

AXE 3

**ACHAT
ÉCONOMIQUEMENT
RESPONSABLE**

Objectif 5
Réduction de l'empreinte
carbone

Objectif 6
Économie circulaire
et réemploi

AXE 1 - UN ACHAT ÉCONOMIQUEMENT RESPONSABLE

L'achat constitue un levier essentiel de performance pour l'établissement.

Dans un contexte de transformation du système de santé et de maîtrise des dépenses publiques, Gustave Roussy souhaite renforcer la performance économique de ses achats tout en favorisant des relations fournisseurs durables et équilibrées. Cet axe vise à consolider la qualité et la résilience des approvisionnements, à soutenir le tissu économique et à encourager l'innovation dans les solutions proposées par les fournisseurs.

Objectif 1 — Favoriser l'accès des PME/TPE dans nos marchés

Gustave Roussy souhaite structurer des relations fournisseurs équilibrées, durables et pilotées dans le temps, afin de renforcer la qualité d'exécution des marchés, la résilience des approvisionnements et la co-construction de solutions de progrès. L'établissement entend notamment favoriser l'accès des PME et TPE à la commande publique, soutenir le tissu économique et renforcer la qualité du dialogue avec ses partenaires fournisseurs.

Actions à mettre en œuvre

- Encourager la participation des PME et TPE aux marchés publics
- Recourir à l'allotissement lorsque cela est pertinent afin de faciliter l'accès des entreprises de taille plus modeste
- Identifier le statut PME/TPE lors de l'attribution des marchés

Suivi et marqueurs de réussite

- Part des marchés attribués à des PME/TPE
- Nombre de revues ou points annuels fournisseurs réalisés
- Amélioration du suivi de la performance des titulaires

Objectif 2 — Favoriser l'innovation et l'optimisation des coûts

Gustave Roussy souhaite promouvoir une approche élargie de la performance économique des achats, intégrant le coût complet afin d'orienter les choix vers des solutions durables, efficiente et innovantes. Cette démarche vise à intégrer progressivement l'analyse en coût complet dans les procédures d'achats et à promouvoir les solutions innovantes et éco-conçues.

Actions à mettre en œuvre

Intégrer progressivement des analyses en coût complet dans les procédures d'achat lorsque cela est pertinent (cycle de vie complet des produits).

- Encourager les fournisseurs à proposer des solutions innovantes en éco-conception ou dans l'usage de matières premières durables
- Valoriser les propositions permettant d'améliorer la performance économique et environnementale des achats

Outils mobilisés

- Grille d'analyse en coût complet simplifiée
- Clauses types innovation et éco-conception
- Bibliothèque de critères RSE

Suivi et marqueurs de réussite

- Nombre de marchés intégrant une analyse en coût complet
- Nombre de marchés incluant des solutions innovantes en éco-conception

Échéancier

- 2026 : sensibilisation et formation des acheteurs
- 2027-2028 : déploiement progressif sur les segments d'achat prioritaires
- 2029 : atteinte de l'objectif cible

AXE 2 – UN ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

La commande publique constitue un levier d'inclusion sociale et de promotion de pratiques responsables. À travers ses achats, Gustave Roussy entend souhaiter mobiliser progressivement ses marchés afin de contribuer aux politiques d'insertion professionnelle et de promotion de l'égalité.

Objectif 3 — Encourager l'insertion sociale et l'emploi

Gustave Roussy souhaite développer l'intégration de clauses sociales dans ses marchés lorsque cela est pertinent.

Ces clauses permettent de favoriser l'accès à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle et de soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire.

Actions à mettre en œuvre

- Identifier les familles d'achats susceptibles d'intégrer des clauses sociales
- Étendre progressivement l'intégration de ces clauses dans les marchés
- Sensibiliser les acheteurs et les prescripteurs aux dispositifs d'insertion
- Encourager le recours aux ESAT et entreprises adaptées lorsque cela est pertinent

Outils mobilisés

- Matrice d'éligibilité des clauses sociales
- Clauses sociales types
- Répertoire des structures de l'économie sociale et solidaire

Suivi et marqueurs de réussite

- Nombre de marchés intégrant une clause sociale
- Progression du recours aux structures de l'économie sociale et solidaire

Échéancier

- 2026 : identification des marchés éligibles
- 2027-2028 : déploiement progressif des clauses sociales
- 2029 : atteinte de l'objectif cible

Objectif 4 — Garantir le respect des droits humains

Gustave Roussy souhaite renforcer les exigences relatives aux pratiques sociales et éthiques de ses fournisseurs. Les marchés publics intègrent progressivement des exigences relatives au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes, à la lutte contre les discriminations et au respect des droits humains.

Actions à mettre en œuvre

- Intégrer des exigences relatives à l'égalité femmes-hommes et à la non-discrimination dans les marchés.
- Sensibiliser les acheteurs à la prise en compte de ces enjeux dans les procédures d'achat.

Outils mobilisés

- Clauses sociales et éthiques types
- Questionnaire social candidat
- Grille de vigilance fournisseurs

Suivi et marqueurs de réussite

Nombre de marchés intégrant des exigences relatives à l'égalité et à la non-discrimination

Échéancier

- 2026 : intégration progressive des exigences sociales
- 2027-2028 : généralisation sur les marchés concernés
- 2029 : atteinte de l'objectif cible

AXE 3 - UN ACHAT ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE

Dans le cadre de sa démarche de transition écologique et de sa stratégie RSE, Gustave Roussy souhaite réduire l'empreinte environnementale de ses activités, notamment à travers ses achats. Cet axe vise à intégrer progressivement des critères environnementaux dans les marchés publics et à encourager des pratiques favorisant la réduction des impacts environnementaux.

Objectif 5 — Réduire l'empreinte carbone des achats

Gustave Roussy souhaite intégrer davantage de considérations environnementales dans ses procédures d'achat afin de réduire l'impact environnemental des biens et services acquis.

Actions à mettre en œuvre

- Favoriser l'optimisation logistique et le recours à des circuits d'approvisionnement plus courts lorsque cela est pertinent
- Encourager l'utilisation de produits certifiés à faible impact environnemental
- Développer la collecte de données relatives à l'empreinte carbone des marchés

Outils mobilisés

- Clause environnementale type
- Bibliothèque de labels environnementaux reconnus
- Fiches de collecte de données environnementales

Suivi et marqueurs de réussite

- Nombre de marchés intégrant une optimisation logistique
- Nombre de marchés incluant des produits certifiés
- Nombre de marchés disposant d'un bilan carbone

Échéancier

- 2026-2027 : intégration progressive des critères environnementaux
- 2028 : déploiement sur les marchés prioritaires
- 2029 : atteinte des objectifs fixés

Objectif 6 — Développer l'économie circulaire et le réemploi

Gustave Roussy souhaite encourager le développement de pratiques d'achat favorisant le réemploi, la réutilisation et la valorisation des ressources. Cette démarche contribue à réduire la production de déchets et à optimiser l'utilisation des ressources.

Actions à mettre en œuvre

- Identifier les familles d'achats compatibles avec le réemploi ou le reconditionnement
- Développer l'usage de produits issus du réemploi
- Encourager l'utilisation de produits issus du réemploi lorsque cela est pertinent
- Sensibiliser les prescripteurs et les acheteurs aux enjeux de l'économie circulaire

Outils mobilisés

- Matrice d'éligibilité au réemploi
- Clauses de reprise et de fin de vie
- Fiches familles prioritaires

Suivi et marqueurs de réussite

- Nombre de marchés intégrant des produits issus du réemploi

Échéancier

- 2026 : identification des familles d'achats concernées
- 2027-2028 : déploiement de premières actions
- 2029 : atteinte des objectifs fixés

INDICATEUR DE SUIVI DU SPASER 2026-2028

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du SPASER, Gustave Roussy a défini un ensemble d'indicateurs permettant de mesurer l'intégration progressive des considérations économiques, sociales et environnementales dans les marchés publics. Ces indicateurs feront l'objet d'un suivi annuel par la direction des Achats, en lien avec le référent RSE et les instances de gouvernance de l'établissement. Le tableau ci-dessous présente les indicateurs retenus ainsi que les objectifs fixés à horizon 2029.

AXE	OBJECTIF	INDICATEUR DE SUIVI	SITUATION INITIALE FIN 2025	CIBLE 2029
Achat économiquement responsable	Favoriser des partenariats fournisseurs durables et de confiance	Part des PME/TPE dans les marchés	10% des marchés actifs	30% des marchés actifs
	Favoriser l'innovation et l'optimisation des coûts	Part des marchés incluant des solutions innovantes et écoconçues	10% des marchés actifs	30% des marchés actifs
	Favoriser l'optimisation des coûts et des consommations	Part des marchés intégrant une analyse coût complet (TCO)	7% des marchés actifs	40% des marchés actifs
Achat socialement responsable	Encourager l'insertion sociale et l'emploi	Part des marchés intégrant une clause sociale	30% des marchés actifs	50% des marchés actifs
	Garantir le respect des droits humains	Part des marchés prenant en compte l'égalité femmes-hommes, la diversité et la non-discrimination	50% des marchés actifs	90% des marchés actifs
Achat écologiquement responsable	Réduire l'empreinte environnementale des achats	Part des marchés intégrant un critère environnemental	50% des marchés actifs	70% des marchés actifs
	Réduire l'empreinte carbone des achats	Part des marchés collectant des données carbone	4% des marchés actifs	25% des marchés actifs
	Développer l'économie circulaire de l'emploi	Part des marchés intégrant le réemploi/recyclage	5% des marchés actifs	20% des marchés actifs

Le SPASER 2026-2029 constitue une feuille de route structurante pour intégrer durablement les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans les pratiques d'achat de Gustave Roussy. En mobilisant l'ensemble des directions, prescripteurs et acheteurs autour d'objectifs communs, l'établissement entend faire de la commande publique un levier de performance globale et de transformation durable. Le suivi régulier des indicateurs permettra d'évaluer les progrès réalisés et d'adapter, si nécessaire, les actions engagées au cours de la période.